

## Camping la Mare au Diable

### BULLETIN ETE 2021

#### ☞ Crise sanitaire Covid-19

Lors de votre séjour, nous vous demandons de bien vouloir appliquer strictement les « gestes barrières » et utiliser le bloc sanitaire **avec toute la rigueur nécessaire**. Un panneau d'information est disposé à l'entrée. Merci de vous y conformer, la responsabilité individuelle est indispensable pour la vie en communauté.

#### ☞ Aspect extérieur de votre installation

TOUTE MODIFICATION OU AMENAGEMENT EXTERIEUR (construction – modification de cabanon - pose d'un toit de protection – etc...) fait l'objet d'une demande d'autorisation écrite.

Nous vous demandons ordre et propreté autour de votre installation. Les échelles appuyées verticalement contre les installations doivent être allongées le long de la caravane et les bouteilles de gaz rangées. Les fraiseuses doivent être couvertes d'une bâche dans la surface réservée à l'emplacement de la caravane.

Les véhicules ne doivent pas stationner près des caravanes, excepté pour décharger des marchandises. Ils sont ensuite parqués sur les places à disposition.

#### ☞ Réglementation des tuyaux d'eau

Les distributeurs d'eau ont été installés uniquement pour faciliter l'entretien « floral » des emplacements et **PAS POUR LE RAVITAILLEMENT EN EAU POTABLE !** Après chaque utilisation, le robinet de sortie d'eau sera fermé au point de départ. Les tuyaux restent sur le terrain, ils ne doivent en aucun cas être enterrés. Les sorties d'eau sont partagées entre campeurs. Aucune alimentation fixe n'est autorisée (robinet).

#### ☞ Carte Campeur

☺ **Accès WIFI** selon les conditions en vigueur dans le règlement.

☺ **Le restaurant du Centre Sportif** (Halle de Tennis) vous accorde un rabais de 10 % sur la restauration tous les samedis. Profitez de la terrasse ensoleillée !

☺ Deux **Multipass Portes du Soleil** par installation sont à retirer à la Caisse du Centre Sportif dès la mi-juin. Ils seront échangés contre les cartes de l'an dernier. Si vous n'êtes pas en possession des anciens supports, un montant de Fr. 1.50 par carte sera facturé (selon directives reçues).

Toutes les personnes inscrites sous votre installation bénéficient de l'**entrée gratuite à la piscine à ciel ouvert**. Il vous suffit de présenter votre carte campeur à l'accueil du Centre Sportif pour obtenir un/des laissez-passer supplémentaires.

☺ **Merci de bien vouloir respecter les échéances de paiement (31 mars / 20 septembre), condition pour l'obtention de la carte.**

En vous souhaitant un très bel été à Morgins, nous vous présentons, Chers Campeurs, nos cordiales salutations.

Marlène Abbé, Responsable Camping

[www.camping-morgins.ch](http://www.camping-morgins.ch)